



Fête de la Musique - Comme chaque année,

l'habituelle fête de la musique a succédé à la traditionnelle fête des écoles, mêlant danses et chants pour les 9 classes du RPI devant un public venu nombreux applaudir ces artistes en herbe.

Le soleil timide toute la semaine s'est montré plutôt généreux ce soir-là. Nous avons profité de cette belle soirée, jusque tard dans la nuit avec au programme des groupes amateurs plutôt talentueux :

ENJOY, LES BAS DE JEANNE, WINNIPEG, GET-UP, CARTOUCHEGO. Félicitations à tous, et bonne route !

Les bénéfices issus de cette soirée sont reversés par le Conseil Municipal de Saint-Denis-Les-Rebais aux coopératives scolaires des deux écoles, pour permettre de diminuer le coût des sorties scolaires.



Festivités du 14 juillet 2013



Cette année, en raison du calendrier, nous allons exceptionnellement organiser les festivités, le samedi 13 juillet 2013.

Rendez-vous pour les fidèles et leurs amis, dès 12 h pour un repas champêtre, puis départ pour le rallye « Jeu de l'oie » à travers la commune, avec ses questions, ses défis, et ses anecdotes...

Vers 18 h 30 proclamation des résultats et récompenses des équipes participantes, puis traditionnelles « rondelles et son coulant » suivies du bal et du feu d'artifice si la météo le permet, bien sûr !

Réservation et renseignements au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture, avant le 10 juillet, au plus tard (pour le repas champêtre).

Festival Traditions Terroirs

« Petite histoire éclair d'un cheval exemplaire »...

Cette année, c'est à Jouy-le-Chatel, qu'aura lieu le dimanche 18 août 2013, le Festival Traditions Terroir organisé depuis plus de 10 ans par L'office de Tourisme Champagne de Rebais.

Si vous souhaitez participer à cette aventure humaine peu ordinaire, qui rassemble chaque année plus de 200 bénévoles en costumes, aussi bien pour le service restauration que pour le spectacle en plein air, vous pouvez dès aujourd'hui prendre contact avec l'Office de Tourisme Place du Marché à Rebais, tous les matins, à partir de 9 h, ou au 01.64.65.47.44.

Vous avez des objets qui encombrant vos greniers ou des vêtements des années 1900, vous souhaitez les prêter ou les donner pour agrémenter le spectacle, alors n'hésitez pas à les contacter.

Travaux de voirie

À partir de mi-juillet, des travaux de voirie vont être réalisés sur la commune :

- Réfection de la place de l'église : la surface sera reprise en « béton lavé », la zone de l'arrêt de bus sera traitée en « enrobé » (revêtement habituel des routes)
- Traitement des routes vicinales ayant urgence à être réparées (en enrobé)

Ces travaux occasionneront des modifications de circulation qui seront signalisées.

Nous vous remercions d'être compréhensifs et respectueux des dispositifs mis en place.

La municipalité de
Saint-Denis-lès-Rebais
vous souhaite un bel été...



Bulletin municipal de Saint-Denis-lès-Rebais.
Directrice de publication : Josette Parisot.
Mise en page, illustrations : Jean-Claude Houdry
mairie.stdenislesrebais@wanadoo.fr



Rappel des permanences de la mairie : Lundi de 9h30 à 11h30 • Mardi et Vendredi, de 16h à 18 h.



BULLETIN MUNICIPAL

Juin
2013
n° 72

Informations municipales de la commune de Saint-Denis-lès-Rebais • 77510. Tél. : 01.64.04.52.37



Architecture Briarde
Rentrée des classes

également :
FÊTE DE LA MUSIQUE
TRAVAUX DE VOIRIE...

Notre commune rurale offre encore des éléments du bâti typiques de l'architecture briarde. Certains propriétaires réussissent la restauration de leurs bâtiments en respectant les équilibres de façade, les matériaux traditionnels pour la couverture, le ravalement ; les couleurs usitées des volets, tout en aménageant des espaces intérieurs adaptés au mode de vie actuel...





Dans la commune...

Architecture Briarde

Voici quelques repères sur la spécificité de cette architecture, documentés par le CAUE77 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine et Marne).

« La maison rurale est l'expression la plus directe de la relation essentielle que l'homme tisse avec la nature. »

Isolée ou mitoyenne, celle-ci se constitue généralement de plusieurs travées qui se juxtaposent selon les besoins des familles ou des activités. Travées successives, ailes, annexes accolées ou indépendantes, appentis s'articulent et se combinent dans l'espace selon le relief, le parcellaire, le bâti environnant créant un jeu de volumes aux lignes harmonieuses.



Cette architecture de murs de pierre s'organise autour d'une cour commune, d'une place ou le long d'une voirie. Elle entretient un lien naturel avec la campagne par la transition du potager ou du verger. Leurs justes proportions résultent de ce rapport selon lequel la hauteur de la toiture n'excède pas celle de la façade.

La façade se compose selon une certaine asymétrie liée aux usages comme à l'orientation. Son appareillage de pierre meulière « à tout venant », souvent ramassées dans les champs cultivés, est souvent recouvert d'un enduit de plâtre ou de chaux selon l'orientation ou la destination du bâtiment : enduit uniforme pour les façades principales de l'habitation, enduit à « pierre vue » pour les façades secondaires, les bâtiments d'exploitation, les annexes.



Les ouvertures : simples encadrements, corniches, bandeaux d'angles ou d'étage, soubassement d'enduit soulignent la composition tout en éloignant l'eau de pluie du parement.

La couleur des fenêtres et des volets de bois peints, la présence du végétal, vigne ou poirier en espalier planté à l'occasion de l'installation de mariés dans la maison, rosier ou glycine ajoutent au charme et à la personnalité de la maison.

Cette architecture, issue d'une connivence directe avec la nature environnante (plâtre et gypse, tuiles en terre cuite et argile...) reste implicitement « écologique ». Sa restauration nécessite l'utilisation de matériaux naturels tels que la chaux naturelle, le plâtre gros, les pigments naturels, le chanvre, l'argile, la paille, le bois, le verre, le métal ou le zinc... Tous ces matériaux retrouvés pour une restauration « basse consommation »... ou comment conjuguer le présent et le passé retrouvé ?



La mise en valeur de notre espace bâti communal en retrouvant les caractéristiques d'origine de l'architecture ancienne et en entretenant les constructions les plus récentes est un défi à relever pour que perdure cette remarque souvent entendue :

« Vous habitez Saint-Denis-lès-Rebais ? – oh ! C'est un joli village avec de belles maisons ! »

Pour aller plus loin :
CAUE77
27, rue du marché - 77120 Coulommiers
Tél. : 01 64 03 30 62
site : www.caue77.fr



Écoles et associations

Transports Scolaires

des enfants de Maternelle et de Primaire

Votre enfant est scolarisé aux Aljards ou à Chauffry et doit prendre le car pour se rendre à l'école, à la cantine ou au périscolaire, vous devez obtenir une **carte de transport scolaire** en vous adressant à la **Communauté de Communes La Brie des Morin**, au **01.64.65.21.51**.



Restauration scolaire

Le service de restauration fonctionnera dès le **mardi 3 septembre** pour les enfants inscrits de la PS au CM2. Mme FRANCKE Michèle tiendra des permanences de 7 h 30 à 10 h et de 16 h à 16 h 30 pour les règlements le jour de la date limite de paiement notifiée sur le calendrier de paiement. **Pour tous renseignements, vous pouvez la joindre au 01.64.03.84.45.**

Rentrée des classes

Attention modification des horaires !

À partir de la rentrée de septembre 2013...

L'école des Aljards qui accueille les trois classes de maternelles et une classe de CP ouvrira ses portes : Le matin de 8 h 30 à 8 h 40 pour l'accueil et à 11 h 40 pour la sortie.

L'après-midi de 13 h 10 à 13 h 20 pour l'accueil et à 16 h 20 pour la sortie.

L'école de Chauffry qui accueille les enfants du CP au CM2 ouvrira ses portes :

Le matin de 8 h 40 à 8 h 50 pour l'accueil et à 11 h 50 pour la sortie.

L'après-midi de 13 h 35 à 13 h 45 pour l'accueil et à 16 h 45 pour la sortie.

Accueil périscolaire le matin et le soir

Renseignements à la mairie de Chauffry, ou auprès de l'Association Chauffry-Loisirs.

Repas du CCAS... Le dimanche 21 avril 2013, les membres du CCAS et du conseil municipal ont décidé d'innover en invitant les seniors de notre commune au **Jardin-Pépinière du Point Du Jour de Françoise et Christian Bougnoux à Verdilot**. Une cinquantaine de convives se sont réunis à midi dans l'ancienne grange qui a été aménagée en un lieu fonctionnel et convivial, pour déguster un délicieux repas préparé avec des produits locaux de saison. A l'issue de ce savoureux déjeuner, Françoise la propriétaire de ces magnifiques lieux, a guidé ses hôtes entre rêves et partage dans le jardin pour une visite exceptionnelle. Cette belle journée ensoleillée fut riche en souvenirs, et un très bon moment de détente. Nous conseillons à tous d'aller découvrir cet endroit, car dès le seuil du jardin franchi, la magie opère...



La Joie des Enfants

Le mercredi 29 mai 2013, l'Association La Joie des Enfants a accompagné plus d'une cinquantaine d'enfants de la commune, au parc Astérix dans l'Oise. Malgré un rendez-vous matinal, les enfants comme les accompagnateurs ont pu profiter d'une belle journée ensoleillée, pour parcourir le Parc par petits groupes.

Merci aux bénévoles et jeunes bénévoles qui encadrent nos enfants, pour le plus grand bonheur de tous.

Venez nombreux soutenir leurs actions (loto, brocante, soirée, méchoui...) pour leur permettre d'organiser encore longtemps ces moments de convivialité pour les enfants, mais aussi pour tous (sorties, carnaval, spectacle de Noël).

Vous ne pouvez pas participer aux manifestations ? n'hésitez plus à les soutenir par d'autres moyens (dons, bénévolats, adhésions...) ou à les contacter au **06.58.21.18.23** ou par le site internet :

www.lajoiedesenfants.fr

